

Nipa kurz *Sarracenia* 3. 1044. O. *Spizans* *Dorapellus*
(L. G.) H. *Arbustus*

A Monsieur J^d Sandison Consul de Sa Majesté
Britannique à Brousse et les Dependances.

Monsieur le Consul.

Le Sieur Pierre Nicolas Patzouli Sujet Ionien sous
la protection Britannique, a l'honneur de vous
exposer, qu'étant héritier de son oncle Moscos
Pitaris Sujet Hellène d'ici en cette ville avec
des moyens le 11 Aout 1830 et étant Procureur de
ses quatre frères qui ont comme lui droit à la
succession dont il n'a pu jusqu'à présent prendre
possession malgré les démarches qu'il a faites. il
se trouve dans la nécessité d'avoir recours à votre
protection, et vient demander que Monsieur N. L.
Perich qui en sa qualité de Viceconsul de Grèce a
recueilli la Succession de son défunt oncle lui
rende Compte de la Succession.

Comme le soussigné ne s'est rendu en cette
ville que pour recueillir la succession qui lui
revient avec ses frères, et que ses affaires de-
mandent sa présence à Constantinople sans

le moindre délai, il ose vous prier Monsieur
le Consul, de vouloir bien faire droit à sa demande
le plutôt que faire se peut, pour lui faire avoir
la succession, avec un compte détaillé de tout
ce que le Defunt a laissé -

Dans cet espoir le sousigné vous prie de vouloir
bien agréer Monsieur le Consul les sentiments
du plus profond respect et de la plus vive recon-
naissance avec lesquels il a l'honneur d'être
Monsieur le Consul - Votre très humble & très
obéissant Serviteur / signé / Nicolis Patzouti
(Idem grec) (L. A.)

Brousse le 6 Juin 1844.

Copie conforme à l'Original existant dans
l'Office de ce Consulat Britannique.

Brousse le 10 Juin 1844

(L. S.) pour / J. Sandison Consul

316 A.

Rapporto sull'affare della Successione di
Pitari Mosonaki, deceduto in Broussa nell'anno 1838.

All'Istanza del Suddito Ionio Nicoli Patzuti
con titoli autentici come Coerede e Procuratore dei
altri heredi del defunto Suddito Ellenico loro Zio, si
fue